



Monsieur Hervé Granier
Maire de Gardanne
Hôtel de Ville

à Gardanne, le 21 October 2026

Objet : Hausse des prix et des carburants – Demande de mesures en faveur du pouvoir d'achat de l'ensemble des agents municipaux et du CCAS

Monsieur le Maire,

La hausse des prix que nous subissons depuis plusieurs mois, et notamment celle des carburants, pèse de plus en plus lourdement sur le budget des ménages. Elle affecte directement le pouvoir d'achat des agents territoriaux, dont les rémunérations ne leur permettent pas toujours d'absorber ces dépenses supplémentaires.

Nous sommes convaincus que vous mesurez pleinement les conséquences de ces augmentations sur le quotidien des agents placés sous votre responsabilité, ainsi que les efforts financiers qu'ils doivent consentir pour continuer à exercer leurs missions au service de la population.

Cette situation concerne l'ensemble des personnels municipaux et du CCAS. Si certains agents sont particulièrement exposés en raison de leurs déplacements professionnels, comme les aides à domicile du CCAS ou les agents municipaux contraints d'utiliser leur véhicule personnel dans le cadre de leurs missions, aucun agent n'est épargné par l'augmentation du coût de la vie. Les dépenses de carburant pour les trajets domicile-travail, l'alimentation, l'énergie et les charges courantes pèsent sur tous les budgets.

Il nous paraît donc essentiel que les réponses apportées par la collectivité soient à la hauteur de ces difficultés et bénéficient à toutes et tous, sans distinction de service, de métier ou de catégorie hiérarchique.

C'est pourquoi le syndicat CGT des Territoriaux de Gardanne vous demande d'étudier la mise en place des mesures suivantes :

Le versement d'une prime exceptionnelle pour toutes et tous les agents municipaux et du CCAS, afin de contribuer concrètement à compenser les effets de la hausse des prix et de soutenir leur pouvoir d'achat.

La revalorisation des indemnités de déplacement et des remboursements de frais professionnels, afin de mieux tenir compte du coût réel des trajets effectués dans le cadre des missions, notamment pour les agents utilisant leur véhicule personnel.

La mise à disposition de véhicules de service chaque fois que les missions le permettent, afin d'éviter que les agents aient à supporter personnellement des dépenses liées aux nécessités du service.

L'étude de solutions permettant de limiter les déplacements professionnels et domicile-travail, lorsque l'organisation des missions le rend possible, notamment par le développement du télétravail pour les postes compatibles.

Nous souhaitons insister tout particulièrement sur la première de ces demandes : **le versement d'une prime exceptionnelle à l'ensemble des agents**. La hausse du coût de la vie constitue une difficulté collective qui appelle une réponse collective. Une telle mesure serait un signe concret de reconnaissance du travail accompli quotidiennement par les personnels et de la place essentielle qu'ils occupent dans le fonctionnement du service public local.

Au-delà de cette réponse immédiate, l'amélioration durable du pouvoir d'achat doit rester un objectif partagé. La reconnaissance des agents, l'attractivité des métiers territoriaux et la qualité du service public rendu aux Gardannais sont étroitement liées.

Nous avons conscience des contraintes budgétaires auxquelles la collectivité doit faire face. Nous sommes néanmoins convaincus qu'un dialogue constructif permettra d'examiner les possibilités existantes et de rechercher les modalités les plus adaptées pour apporter une réponse concrète aux difficultés rencontrées par les personnels.

Dans cet esprit, nous sollicitons un échange avec vous afin de connaître votre position sur ces propositions et les suites que la municipalité entend leur donner.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette demande, qui répond à une préoccupation légitime des agents et s'inscrit dans une démarche de reconnaissance de leur engagement au service de la population.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération.

Pour la CGT :
Serge Cremonesi
Secrétaire general



CGT Territoriaux Gardanne
10, Avenue de la République - Léo Lagrange
31200 GARDANNE

Copie pour information adressée à : Mme S. Zunino (Adjoint au Maire déléguée aux REssources Humaines), M. V. Royère - DGS, Mme R. Gherbaoui -DRH